



CRISE DU COVID-19

Un Conseil de défense au chevet des écoles

Le chef de l'Etat préside aujourd'hui une réunion au sommet pour préparer la rentrée scolaire. Et avancer sur la question de l'isolement obligatoire.

MARCELO WESFREID
ET DAVID DOUKHAN

CINQ JOURS avant le retour des enfants dans les écoles... Pour l'exécutif, pas question de trébucher : Emmanuel Macron a fait de cette rentrée le coup d'envoi du desserrement progressif des contraintes... C'est en Conseil de défense, aujourd'hui, que les dernières modalités doivent être arrêtées. Le tout dans un contexte sanitaire encore fragile.

« Il y a moins de nouveaux cas au quotidien, on était montés à 40 000, on est aujourd'hui aux alentours de 33 000 cas chaque jour », a souligné le ministre de la Santé, Olivier Véran, dans une interview au « Télégramme ». « Il faudra caractériser cette inflexion épidémique : le pic a-t-il été dépassé ou est-on sur un plateau ? » interroge un conseiller de l'exécutif.

Commencera ensuite la discussion sur les points les plus sensibles : faut-il revoir les protocoles sanitaires qui régissent les fermetures de classe en cas d'enfant contaminé ? Où en est la vaccination des enseignants ? Comment déployer les autotests ?

Le gouvernement a passé une mégacommande de tests autoadministrés, mais leur déploiement reste flou. A qui les réserver : seulement au personnel enseignant ou aussi aux élèves de plus de 15 ans ? Faut-il s'en servir à l'entrée des établissements ou les utiliser à domicile ? Autant de questions que le chef de l'Etat devra trancher en petit comité.

La quarantaine obligatoire devra être précisée

Au menu des discussions, également, la quarantaine obligatoire de dix jours pour les passagers venant de pays submergés par les variants les plus dangereux. Un décret est en cours d'expertise par le conseil scientifique. Il donnera lieu en fin de semaine à des arrêtés préfectoraux permettant aux forces de l'ordre de contrôler les voyageurs à leur domicile. « On s'est précipité pour faire cette annonce, grogne un conseiller gouvernemental. Résultat, cela a été cafouilleux : on a suspendu les vols directs depuis le Brésil, mais on peut arriver sans problème via la Suisse. Quant à l'isolement obligatoire, il n'entre en vigueur qu'à partir de samedi. »

La liste des territoires concernés pourrait évoluer. En plus du Brésil, de l'Argentine, de l'Afrique du Sud et, côté français, de la Guyane, les autorités s'interrogent sur le cas de l'Inde, frappée par 273 000 nouveaux cas par jour et un variant local redoutable. La situation des Pays-Bas fait également l'objet de débats en interne : ses restrictions nationales sont jugées trop laxistes, alors que le pays est la porte d'entrée de flux importants en Europe. Enfin, la campagne de vaccination sera regardée de près. Elle va franchir un nouveau palier avec le feu vert accordé

hier par l'Agence européenne des médicaments au sérum Janssen de Johnson & Johnson (*lire en p. 5*). Dans l'attente de l'avis des autorités sanitaires françaises, le gouvernement ne cache pas son impatience.

Redorer le blason d'AstraZeneca

« On est dans les starting-blocks, les livraisons ont déjà commencé à être effectuées, glisse un conseiller de poids. Même si ce vaccin peut apparaître comme redondant avec l'AstraZeneca, dont il partage la même technologie, il a l'avantage de ne reposer que sur une seule injection. En clair, il est pratique pour vacciner des publics plus difficiles à atteindre. » Les premières injections pourraient commencer dès lundi.

Reste le cas AstraZeneca, qui suscite toujours autant de réserves de la part des Français. Hier soir, en préambule d'une réunion sur les vaccins à l'Elysée, le chef de l'Etat a appelé ministres et experts à « réfléchir collectivement » à la « communication » et aux moyens de redorer le blason de ce produit qui fait l'objet d'une « difficulté pour convaincre nos concitoyens ». La crise sanitaire passe aussi par la bataille de l'opinion.

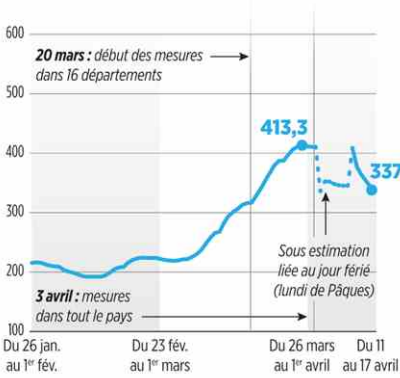




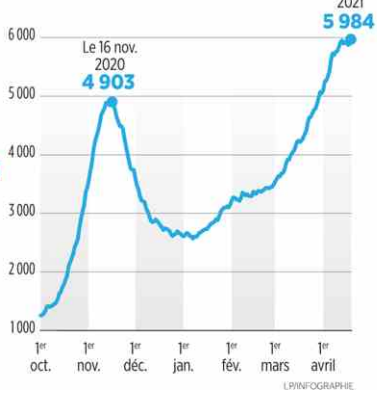
► 21 avril 2021 - N°7093

Le point en France

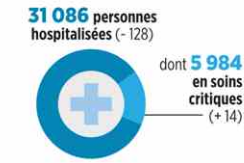
Evolution du taux d'incidence
(sur la semaine écoulée, semaine glissante)



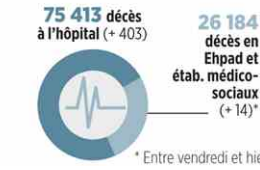
Evolution du nombre de patients en soins critiques



Répartition des patients hospitalisés

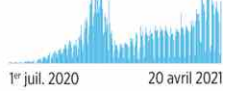


Répartition des 101 597 décès en France (depuis le 2 mars 2020, dont Ehpad, hors morts à domicile)



Taux de positivité des tests **9,8 %** (±)

Evolution quotidienne du nombre de cas confirmés en France



Personnes vaccinées

